

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** En effet, monsieur l'Orateur, je crois que cette intention reste toujours inchangée.

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, comme tout nous porte à croire actuellement le contraire de ce que vient de dire le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et que la conférence sur le droit de la mer ne se tiendra peut-être pas avant juillet 1975, le ministre nous dirait-il si son ministère ou le gouvernement songe à de nouvelles initiatives de la part du Canada, quant au développement et à la conservation des ressources marines?

**M. l'Orateur:** La réponse du ministre doit être aussi brève que possible. La question me semble d'une portée considérable et exigerait normalement une déclaration générale à l'appel des motions, mais le ministre peut y répondre brièvement.

**L'hon. M. Sharp:** Je reconnais, comme vous, qu'une réponse appropriée exigerait passablement de temps.

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, j'ai posé la question à maintes reprises au premier ministre et au ministre des Pêches. Le ministre pourrait-il renseigner la Chambre et les Canadiens à ce sujet par une déclaration à l'appel des motions, où il nous donnerait une idée claire et nette de la prise de position du gouvernement canadien sur la conservation de nos ressources marines, préalablement aux entretiens internationaux qui pourraient avoir lieu d'ici plusieurs années?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, cela en vaudrait peut-être la peine. A titre de réponse préliminaire, je dirais que le Canada est le seul pays du monde à avoir adopté une position aussi progressiste à l'égard du droit de la mer et de la préservation des ressources océaniques.

\* \* \*

#### LE REVENU NATIONAL

LE PROJET DE TRANSFERT DES SERVICES D'IMPÔT SUR LES SUCCESSIONS ET SUR LES DONS

**M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley):** Ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Comme son ministère projeterait de transférer les services d'impôt sur les successions et sur les dons de Saskatoon et Regina à Calgary et Winnipeg, le ministre songerait-il à reconsidérer cette décision de retirer ces services aux contribuables de la Saskatchewan?

**M. l'Orateur:** Le député pose sa question sous forme de demande ou de proposition au ministre, et il doit supposer qu'elle sera examinée.

\* \* \*

#### L'AGRICULTURE

LA LAINE—LA POLITIQUE RELATIVE AU PRIX DE SOUTIEN

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

[M. Lundrigan.]

Le ministre peut-il dire si la politique de son ministère se rapportant au prix de soutien de la laine des catégories admissibles est établie à nouveau chaque année? Dans l'affirmative, est-ce que le prix de soutien et les paiements d'appoint changent chaque année, à quel moment l'annonce en est-elle faite aux intéressés et quel est le prix fixé pour l'année 1971-1972?

[Traduction]

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, nous avons annoncé le 8 février une hausse appréciable des prix de soutien du lait écrémé en poudre et du fromage. J'ai déclaré avant le 1<sup>er</sup> avril, début de la campagne laitière, que ces prix seraient maintenus.

[Français]

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Bellechasse désire-t-il poser une question supplémentaire?

**M. Lambert:** Oui, monsieur l'Orateur.

Je pense que l'honorable ministre n'a pas compris ma question, qui avait trait au prix de soutien de la laine et non pas du fromage et du beurre. J'ai demandé quelle était la politique du ministère quant aux paiements d'appoint, et quel prix de soutien avait été établi pour 1971-1972?

[Traduction]

**L'hon. M. Olson:** Monsieur l'Orateur, dans ce cas-ci également, j'ai déposé à la Chambre ou fait publier un communiqué à la presse sur le prix de soutien de la laine pour la tonte de l'an dernier, qui était de 45c. la livre.

\* \* \*

#### LES TRAVAUX PUBLICS

CHURCHILL—LES INSTANCES DU NORAD AU SUJET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

**M. Robert Simpson (Churchill)** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Travaux publics. Est-il en mesure de nous dire si le gouvernement fédéral a récemment reçu des instances du NORAD relativement à un projet de construction envisagé à Churchill ou à Fort Churchill, au Manitoba?

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, comme le sait le député, nous travaillons à la conclusion d'un accord avec le gouvernement du Manitoba au sujet de Churchill, accord dont deux ou trois aspects sont en bonne voie. Des appels d'offres seront lancés incessamment.

**M. Simpson:** Une question supplémentaire. Le ministre peut-il nous dire s'il a reçu des représentations du NORAD à ce sujet?

**M. l'Orateur:** Je dois aviser la Chambre que le temps va bientôt nous manquer et qu'à partir de maintenant je serai obligé de limiter le nombre de questions supplémentaires.